



COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation des membres du Comité national de coordination des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et les financements du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive

En application des dispositions de l'article 10 de la loi n°2018-17 du 25 juillet 2018 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) en République du Bénin, le Président de la République a pris le décret n°2022-350 du 22 juin 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Comité national de coordination des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et les financements du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT). Ce Comité est l'autorité compétente chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et stratégies nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux, les financements du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive tant au niveau national qu'au niveau des secteurs des assujettis.

Conformément aux dispositions de l'article 5 dudit décret, le Ministre de l'Economie a pris l'arrêté n°2102-c/MEF/DC/SGM/SP/164SGG22 du 1^{er} septembre 2022 portant nomination des membres du Comité national de coordination des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et les financements du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Ministre d'Etat, a procédé ce jeudi 27 octobre 2022, à l'installation officielle des membres dudit Comité.

Cette cérémonie qui a connu la participation de tous les principaux acteurs impliqués dans la LBC/FT, vient contribuer au renforcement du dispositif existant en matière de LBC/FT et assurer le respect des obligations et exigences de LBC/FT dans le secteur privé en général et en particulier les entreprises et professions non financières désignées.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2022

Le Ministère de l'Economie et des Finances.

